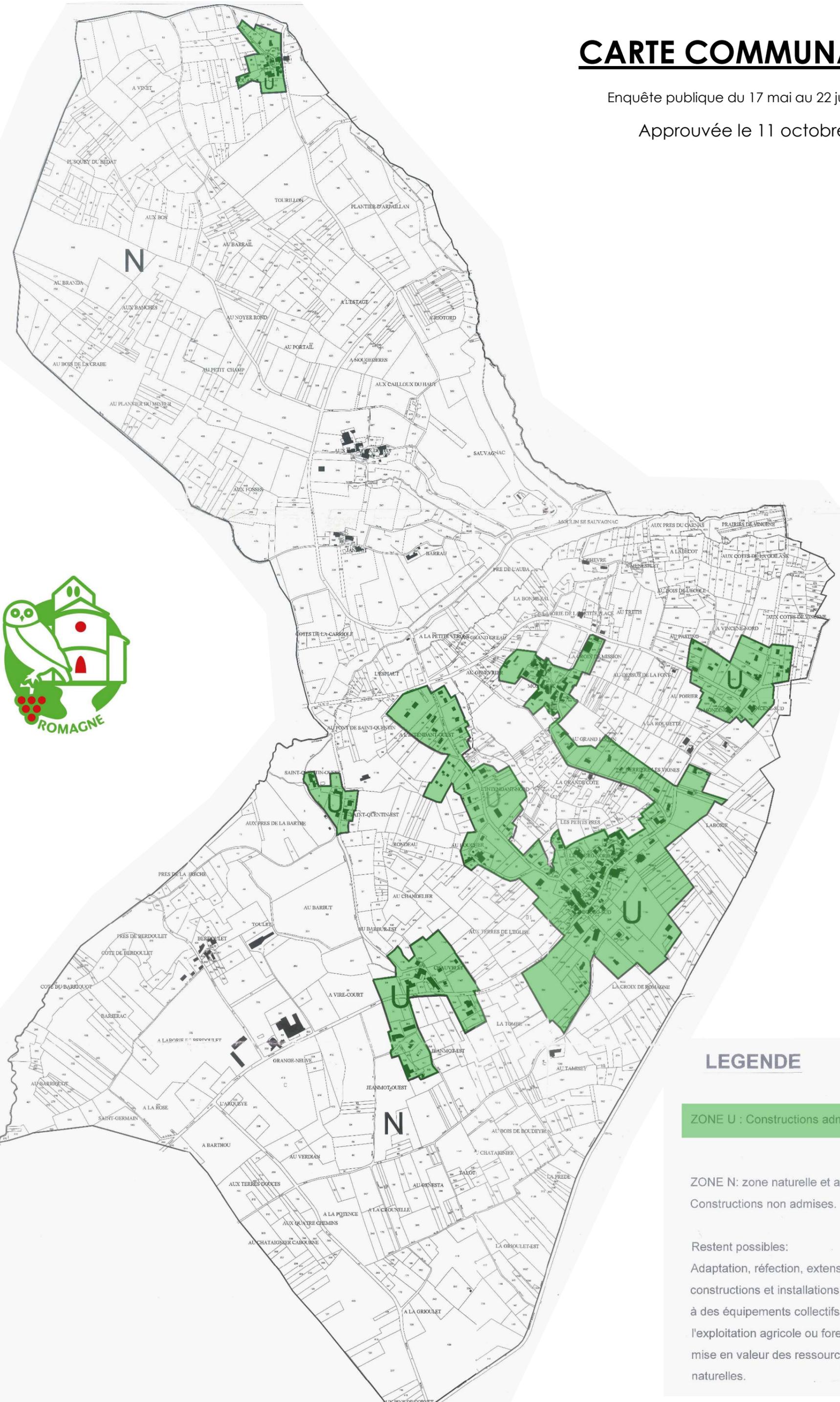


# CARTE COMMUNALE

Enquête publique du 17 mai au 22 juin 2004

Approuvée le 11 octobre 2004



## LEGENDE

**ZONE U** : Constructions admises

**ZONE N** : zone naturelle et agricole.  
Constructions non admises.

Restent possibles:  
Adaptation, réfection, extension des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles.